Chers nageurs et entraineurs,

En ce qui concerne les Championnats du monde de paranatation de 2022, nous continuons à attendre les détails de la World Para Swimming (WPS).

Pour vous aider dans votre planification et vos préparatifs, je souhaite partager avec vous des informations importantes concernant la sélection d'Équipe Canada.

Il est important de noter que les informations suivantes ne doivent être utilisées qu'à titre de guide, à des fins de planification uniquement, et qu'elles ne constituent pas des critères de sélection des équipes approuvés.

Les informations importantes qui, au moment de la préparation, n'ont pas été fournies par la World Para Swimming sont les suivantes :

1. Une liste des épreuves admissibles et le programme de la rencontre
2. Les critères minimaux de qualification (CQM) et les temps d'inscription à la compétition (TIC)
3. Quelles sont, le cas échéant, les épreuves à besoins de soutien élevés (HSN) qui peuvent être « protégées » par la World Para Swimming pour aider à la viabilité des épreuves.
4. Le calendrier des évènements de classification 2022

En outre, le classement mondial modifié 2021 ne sera pas établi avant le début du mois de novembre de cette année.

**CHAMPIONNATS DU MONDE DE PARANATATION 2022 – FUNCHAL, ÎLE DE MADÈRE, PORTUGAL**

|  |  |
| --- | --- |
| **Dates de la tournée :** | 21 mai au 19 juin 2022 |
| **Dates des compétitions :** | 12 au 18 juin 2022 |
| **Endroit :** | Camp de préparation à la performance  Compétition Funchal, île de Madère, Portugal |
| **Taille de l'équipe :** | maximum de 30 nageurs |
| **Chef d'équipe** | Le Directeur associé de la haute performance sera le chef d'équipe. |
| **Entraineurs de l'équipe :** | Natation Canada peut nommer des entraineurs d'équipe au besoin. |
| **Entraineurs de groupe :** | Jusqu'à huit (8) entraineurs pourront être nommés. |
| **Évènement de sélection :** | Essais canadiens de natation 2022 (6-10 avril 2022) ;  Saanich Commonwealth Place, Victoria, Colombie-Britannique |
| **Inscription :** | *Individuel* : maximum de 3 nageurs par épreuve, par classe sportive, par pays.  *Relais :* maximum 1 équipe par épreuve, par pays |

**Sélection des nageurs**

Afin de satisfaire aux exigences de sélection de l'équipe canadienne des championnats de la WPS 2022, tous les nageurs doivent :

1. Participer aux Essais canadiens de natation de 2022.
2. Pouvoir représenter le Canada selon les exigences d’admissibilité établies par le comité paralympique canadien, Natation Canada (CRG 1.2.1), et le comité international paralympique (CIP).
3. Détenir un passeport canadien valide en date du 1er mai 2022, n’expirant pas avant le 18 janvier 2023.
4. Être inscrit directement auprès de Natation Canada ou avec un club inscrit auprès de Natation Canada selon les règlements de Natation Canada (CGR 1.2.1).
5. Se déclarer disponible pour une nomination avant les Essais canadiens de natation de 2022.
6. Signer l'Entente de l’athlète de Natation Canada 2021-2022 avant le 1er mai 2022.
7. Assister à toutes les activités de préparation de l'équipe paralympique de Natation Canada, y compris les réunions d'après-sélection qui commencent à 9 h le lundi 11 avril 2022, à Victoria, en Colombie-Britannique. Les nageurs doivent planifier et réserver leurs vols en conséquence. Natation Canada n’est pas responsable des coûts pour les changements de vols.

**Classification**

1. Détenir une licence active d'athlète de la World Para Swimming pour la saison 2022 et une classe sportive de la WPS valide pour :
2. PI des classes sportives 1-10 ; ou
3. VI des classes sportives 11-13 ; ou
4. II de la classe sportive 14.
5. Être classifié au niveau international avant le 6 avril 2022 et avoir un statut de classe sportive « confirmée » ou un statut de classe sportive « date de révision fixe » avec une date prévue de révision après 2022.
6. Tout nageur ayant une classe sportive nationale de niveau III et qui souhaite être considéré pour la sélection doit entreprendre une révision de la classification entre le 1er décembre 2021 et le 6 avril 2022. Cette révision doit être demandée à la responsable de la classification nationale au plus tard à la date limite d'inscription de la compétition.

**Nageur – Exigences de performance**

|  |  |
| --- | --- |
| **Priorité** | **Critère** |
| **PRIORITÉ 1** | À l'issue de l'évènement de sélection, les performances de chaque nageur admissible seront classées par ordre de priorité en fonction de leur classement mondial modifié (1er janvier 2021 - 31 mars 2022) pour cette épreuve.  Toutes les performances, dans les épreuves admissibles, à condition qu'elles répondent aux CQM pour cette épreuve, seront classées et les 26 meilleures performances seront sélectionnées pour l'équipe. |
| La sélection des 26 premiers membres de l'équipe se fera selon la priorité 1. Quatre places seront gardées en réserve pour des circonstances exceptionnelles. | |
| **Priorité 2 – Circonstances exceptionnelles** | Toutes les demandes de prise en compte du rendement qui satisfont à la clause des circonstances exceptionnelles des critères de sélection au moment de leur publication seront prises en considération  La priorité 2 ne sera pas utilisée pour détrôner un nageur qui a déjà atteint les exigences de performance par le biais de la priorité 1.  S'il n'y a pas de circonstances exceptionnelles, les quatre dernières places de l'équipe seront pourvues selon la méthode décrite à la priorité 1. |

**SÉLECTION DES ENTRAINEURS**

1. Le directeur associé de la haute performance (DAHP) de Natation Canada a l'autorité et la seule discrétion de nommer jusqu'à huit (8) entraineurs de groupe pour la nomination.
2. Le nombre final d'entraineurs sélectionnés dépend des besoins de l'équipe, tels que déterminés par le DAHP à sa seule discrétion :
3. Les nominations des entraineurs seront faites de manière à maximiser les possibilités de développement, tout en respectant la nature de haute performance des championnats du monde. À ce titre, un maximum de quatre entraineurs certifiés entraineur groupe d'âge/niveau 2 dans le cadre du Programme national de certification des entraineurs (PNCE) peuvent être nommés. Tout entraineur nommé dans l'équipe avec cette certification sera associé à un entraineur sénior/niveau 3 (ou plus) pour co-entrainer un groupe lors des championnats.

Pour être admissible à la sélection, un entraineur doit satisfaire aux critères suivants :

1. Avoir été résident du Canada et être dument employé comme entraineur de natation par une organisation affiliée de Natation Canada 90 jours avant la première journée de l'évènement de sélection.
2. Être un entraineur pleinement inscrit et un membre en règle de l'Association canadienne des entraineurs de natation (ACEN) et de Natation Canada en date du 15 mars 2022 ;
3. Fournir une vérification de dossier de police valide (VDP) valide à Natation Canada au plus tard le 1er mai 2020 ;
4. Être titulaire d'un passeport canadien au 1er mai 2022 n'expirant pas avant le 18 janvier 2023.
5. Se déclarer disponible pour une nomination avant le **1er mars 2022**
6. Se conformer aux codes du Programme canadien antidopage (PCA) et de l’Agence mondiale antidopage (AMA) et n’avoir jamais commis d’infraction à ceux-ci.
7. Avant le 1er mai 2022, avoir suivi avec succès les modules de formation suivants
8. L’ABC du sport sain du CCES ;
9. Rôle du personnel de soutien du CCES ;
10. Respect dans le sport – Respect sur le lieu de travail
11. Respect dans le sport – Leader d'activité
12. Module – Entraineur de paranatation
13. Signer l'Entente du personnel de l'équipe de Natation Canada 2021-2022 au plus tard le 1er mai 2022.

Et, nonobstant l'intention du point 3) ci-dessus :

1. Être titulaire d'une certification d'entraineur sénior/niveau 3 du Programme national de certification des entraineurs (PNCE), ou être en voie de l'obtenir
2. Être un entraineur professionnel agréé ou un entraineur inscrit en règle auprès du Programme des entraineurs professionnels de l'Association canadienne des entraineurs.